

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL « PTM »**  
**CELLULE D'EXECUTION DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL « CEPTM »**  
**Don IDA H859-ZR**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE A**  
**LA COMPTABILITE DE LA CONGOLAISE DES VOIES MARITIMES « CVM » POUR**  
**L'EXERCICE 2016**

**Appel à Manifestations d'Intérêt**  
**AMI N°296/PTM/CEPTM – UPK/C/LDWM/PM/IKA/2016**

**Date de publication : 14 juillet 2016**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu trois dons de l'Association Internationale de Développement (IDA), Don H 595-ZR, Don H 859-ZR et Don D042-ZR et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces dons pour effectuer les paiements au titre du contrat de services de consultant (cabinet) chargé de l'assistance technique de la comptabilité de la Congolaise des Voies Maritimes (CVM), « EXERCICE 2016 ».

Les services de consultant consistent à diagnostiquer le logiciel comptable en place avec comme finalité la production des états financiers et à analyser les mises à jour du manuel des procédures administratives, comptables et financières par rapport au plan comptable OHADA. En outre, il exploitera les opinions des auditeurs sur les exercices passés afin de vérifier la mise en application de leurs recommandations et assurer, par ricochet, un renforcement des capacités aux services financiers chargés de la production des états financiers en conformité avec le plan comptable OHADA.

La Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, CEPTM, invite les consultants admis à concourir, à présenter leurs manifestations d'intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de la mission.

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale faisant profession habituelle de réviser les comptes et d'assistance technique, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes ou assistance technique à la comptabilité des entreprises et/ou établissements publics. Une expérience du Cabinet en Assistance technique à la comptabilité des entreprises d'infrastructures de transport serait un atout.

Les critères pour la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

- ✓ **Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme cabinet d'audit ou d'expertise comptable (10 points).**
- ✓ **Avoir une maîtrise de la comptabilité des immobilisations, des stocks et des provisions, une particularité des immobilisations portuaires (10 points);**
- ✓ **Avoir une expérience avérée dans l'assistance technique pour la production des états financiers des entreprises publiques : missions (30 points) ;**
- ✓ **Avoir une bonne connaissance des logiciels de gestion financière et comptable de référence (10 points) ;**
- ✓ **Avoir une expérience avérée dans les procédures de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds (10 points) ;**
- ✓ **Etre en mesure de mobiliser une équipe d'experts capables de réaliser la mission d'audit (30 points).**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition d'octobre 2006 et mise à jour en janvier 2011, version révisée en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût telle que décrite dans les Directives relatives à la sélection et emploi des Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires de lundi à vendredi, de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa), à l'adresse reprise ci-dessous ou consulter le site [www.ceptm.cd](http://www.ceptm.cd).

Les manifestations d'intérêt écrites en *français* doivent être déposées ou envoyées à l'adresse ci-dessous, par courrier ou le cas échéant par e-mail, au plus tard 29 juillet 2016 à 15 heures, heure locale de Kinshasa, et porter clairement la mention «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA COMPTABILITE DE LA CVM, EXERCICE 2016».

**Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)**  
**A l'attention de Monsieur Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA,**  
**Coordonnateur**  
**Rez-de-chaussée de l'immeuble de la SNCC, 17, Avenue du Port**  
**Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo**  
**Tél. : (+243) 998205204 ; (+243) 990283235 ; (+243) 990694545 ; (+243) 998189302**  
**Email : [ptmrdct@yahoo.com](mailto:ptmrdct@yahoo.com)**

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2016.

**Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA**  
**Coordonnateur National**